



PÔLE BERENSTEIN
DROIT DU TRAVAIL
ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

SENIORS ET DROIT SOCIAL DÉFIS ACTUELS

MARDI 6 JUIN 2023

Campus Biotech – Auditoire

Chemin des mines 9

1202 Genève



Programme au verso ➔



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

PROGRAMME

8:45 – 9:00	Mot de bienvenue	PROF. MAYA HERTIG RANDALL Vice-doyenne de la Faculté de droit, Université de Genève
9:00 – 9:40	La pauvreté des personnes âgées : enjeux et perceptions d'une réalité multidimensionnelle	PROF. JEAN-MICHEL BONVIN Université de Genève
9:40 – 10:20	Le droit à la sécurité sociale des personnes âgées : un droit négligé ?	PROF. STÉPHANIE DAGRON Université de Genève
10:20 – 10:40	Discussion	
10:40 – 11:00	Pause-café	
11:00 – 11:40	Vieillesse et numérisation des services d'intérêt général	PROF. PATRICIA VENDRAMIN Université Catholique de Louvain
11:40 – 12:20	Discrimination des travailleuses et travailleurs âgés : droit de l'UE et droit suisse	PROF. KURT PÄRLI Université de Bâle
12:20 – 12:30	Discussion	
12:30 – 13:50	Pause-déjeuner	
13:50 – 14:30	Assistance au quotidien pour les seniors : conditions de travail des aides à domicile	PROF. KARINE LEMPEN Université de Genève
14:30 – 15:10	Contrat d'hébergement en appartement protégé	PROF. FRANÇOIS BOHNET Université de Neuchâtel
15:10 – 15:30	Discussion	
15:30 – 15:50	Pause-café	
15:50 – 16:30	Loi sur les prestations complémentaires et organisation du patrimoine à l'arrivée de l'âge de la retraite	PROF. THOMAS GÄCHTER Université de Zurich
16:30 – 17:10	Financement des soins à domicile et des séjours en EMS	PROF. ANNE-SYLVIE DUPONT Universités de Genève et Neuchâtel
17:10 – 17:30	Discussion et mot de la fin	

Finances d'inscription

CHF 120.-

CHF 60.- (avocat.e.s-stagiaires sur présentation
d'une pièce de légitimation)

La finance d'inscription inclut la documentation,
les pauses-café et le déjeuner.

La finance d'inscription de CHF 120.- comprend
également les Actes du colloque.

*Sur présentation d'une pièce de légitimation, les
étudiant.e.s et doctorant.e.s peuvent assister
gratuitement au colloque (documentation et
restauration non comprises).*

Formation continue FSA La participation à ce colloque
permet aux avocat.e.s spécialistes FSA d'obtenir **3 crédits**
de formation continue FSA en droit du travail et **2 crédits**
de formation continue FSA RC et droit des assurances.

Attestation Une attestation de participation peut être
délivrée sur demande.

Annulation En cas d'annulation reçue le 25 mai au plus
tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduc-
tion d'un montant de CHF 40.-.

Informations complémentaires

Tél. +41 (0)22 379 84 73

INSCRIPTION JUSQU'AU

25 MAI 2023



www.unige.ch/droit/berenstein